

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 7

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'aimable Maëstro dont on connaît le zèle,
Choisit de Mendelssohn la page la plus belle
Et pour l'interpréter fut notre guide sûr.
Dans un puissant effort, notre troupe vaillante
S'obstina sans répit durant de nombreux soirs,
Sans nous lasser jamais, pleins de nobles espoirs,
Nous avons poursuivi l'étude patiente.
Maintenant le succès couronne notre ardeur,
Puisque de toutes parts c'est « Paulus » qu'on acclame ;
Puisque le peuple entier partage notre flamme,
Et que l'émotion déborde votre cœur.

III. Arie.

Heureux, trois fois heureux
Ceux dont l'intelligence
Cherche pour jouissance
Ces chants majestueux.
Écoutons, ô mon âme :
Rythmes capricieux,
Appels mystérieux,
Fugue qui nous enflamme ;
Cris de haine et de mort,
Doux avis des prophètes,
Larmes de deuil discrètes,
Victoire du Dieu fort.....
Émotion poignante,
Mon âme, vous pleurez
Avec Saul, vous priez,
Vous devenez croyante !
La majesté du Tout-Puissant,
L'effet de son divin message,
Son admirable et digne ouvrage
Rendent son appel plus pressant,
Avec l'Apôtre au cœur de feu,
Vous aimez maintenant, mon âme,
D'une ardente et très pure flamme
Le Sauveur Jésus, votre Dieu ! L. PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le choix d'une carrière (à propos d'une circulaire zuricoise). — Le Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, qui, dès 1913, fait établir chaque année une statistique des professions qu'embrassent les élèves à leur sortie de l'école, a adressé à ce propos, le 21 décembre dernier, une circulaire aux autorités scolaires et au personnel enseignant. On reproche assez fréquemment à l'école son caractère factice ; on l'accuse de divers côtés de ne pas comprendre

la vie et d'imposer à l'enfant une activité artificielle. Rapprocher l'école de la vie, introduire la vie dans l'école et l'école dans la vie, tel est le but de cette circulaire. — « Mon enseignement sert-il à la vie ? Est-il propre à développer à la fois le corps, l'intelligence et le sens moral ? Renforce-t-il le sentiment du devoir et de la responsabilité ? Crée-t-il la joie de travailler ? » Voilà, dit-elle, les questions que le maître doit se poser constamment. Il est entendu que l'enseignement ne peut pas et ne doit pas être exclusivement utilitaire ; mais ne peut-on pas faire de l'éducation digne de ce nom, sans se servir de matériaux abstraits, de choses mortes, d'où toute sève s'est retirée ?

Dans l'intérêt de l'individu comme de la nation, l'école populaire doit faire de ses élèves des travailleurs. Amener la jeunesse à aimer le travail, le travail bien fait, c'est la mettre sur le chemin du bonheur et c'est, en même temps, contribuer à l'indépendance économique de notre pays. Quant au choix des professions, le maître d'école est particulièrement bien placé pour donner des conseils tant aux enfants qu'à leur famille. Ce sujet doit trouver une place dans l'enseignement : à la fin de la scolarité, on y puisera d'utiles et vivantes leçons d'élocution et de rédaction. Mais l'instituteur s'occupera aussi de chaque élève en particulier ; il se mettra en rapport avec les parents ; il insistera auprès d'eux sur la nécessité, pour un garçon ou pour une jeune fille, de se préparer à une profession par un apprentissage. Il montrera les suites funestes, tant morales qu'économiques, du manque de vocation. Il ne suffit pas que le jeune homme ou la jeune fille puisse gagner quelque chose : il s'agit de savoir si ce qu'ils entreprennent les conduira à une existence indépendante et digne.

La situation actuelle, si critique, fait à notre pays un devoir impérieux de posséder de bons agriculteurs, des artisans exercés, des industries viables. La Suisse est trop petite pour pouvoir prétendre à la grande industrie et à la production en masse. Si elle veut lutter contre la concurrence étrangère, c'est par l'exactitude et le fini du travail, par la qualité plutôt que par la quantité. Le travail manuel prend ici toute sa valeur et toute sa signification ; l'école doit en montrer l'importance et la beauté. Il ne faut pas que tous les élèves bien doués dédaignent les professions manuelles. Il s'agit là, du reste, d'une question nationale : nous devons lutter contre la main-d'œuvre étrangère ; il y va de notre indépendance économique.

Il importe que les écoliers sachent bien qu'il y a dans toutes les professions des obstacles, des difficultés et des déceptions, mais que commencer une chose aujourd'hui et en entreprendre une autre demain, c'est perdre bientôt le chemin du succès. Que l'on réfléchisse donc longuement, que l'on pèse le pour et le contre, mais, une fois la décision prise, qu'on persévère !

En ce qui concerne le commerce, la circulaire zuricoise demande que l'on mette en garde les jeunes gens contre la manie de rechercher avant tout une place dans un bureau, manie dont il est résulté un encombrement funeste.

Quant aux professions libérales, l'admission aux écoles qui y conduisent devrait être rendue beaucoup plus difficile. Combien de jeunes gens font des études littéraires ou scientifiques sans aucune aptitude spéciale ! Ici encore le maître d'école a le devoir d'avertir les parents :

ce ne sera pas toujours facile, car il se heurtera souvent à leur aveuglement et à leur vanité. S'il découvre, au contraire, un élève particulièrement doué, il s'efforcera de le décider à faire des études ; il agira auprès des parents et, au besoin, auprès des autorités afin d'obtenir des subsides.

La circulaire se termine par des remarques pleines de bon sens et de clairvoyance au sujet de la profession d'instituteur. Il est bien difficile de savoir si un garçon ou une jeune fille de douze à seize ans possède ou non le don de l'enseignement ; mais ce qu'il importe d'exiger ici, ce sont des qualités du caractère, des garanties morales. Car l'éducation d'un peuple ne peut pas être l'œuvre des « marchands de leçons » (*Stundengeber*), et l'admission à l'école normale devrait dépendre beaucoup plus de l'éducation que les candidats ont reçue dans la maison paternelle que d'un demi-point de plus ou de moins à l'examen, beaucoup plus de ce qu'ils *sont* que de ce qu'ils *savent*. (*Educateur.*)

* * *

Un nouveau son de cloche en Allemagne. — Il y a quelques semaines, un certain nombre de pédagogues et d'hommes de lettres allemands, parmi lesquels se trouvent Natorp, Burgerstein, Wolgast et d'autres encore, publiaient un appel aux parents, aux instituteurs et aux éducateurs, dans lequel ils insistent sur les devoirs humanitaires qui leur incombent. Ils disent entre autres :

« Tous ceux qui observent les enfants et recueillent ce qu'ils disent de la guerre, doivent nourrir des craintes sérieuses quant au bien-être moral et intellectuel de la génération future. La haine, la soif de vengeance, le mépris envers les nations ennemies et le propre orgueil national ont pris une telle extension que le moment est venu de rompre le silence et de s'adresser sérieusement à tous ceux qui portent la lourde responsabilité de l'éducation. On ne doit pas désirer, au point de vue pédagogique, que tout ce qu'il y a de profondément tragique dans la guerre actuelle soit soustrait aux regards des enfants. Ce serait impossible dans la pratique et ne serait pas non plus dans l'intérêt de l'éducation. C'est précisément la vue et la compréhension de tout ce que cette guerre a de tragique qui doivent inciter, plus tard, les enfants à créer un état de choses qui rende impossible la guerre avec toutes ses misères et avec l'arrêt qu'elle provoque dans le développement de la civilisation. Pour réaliser sérieusement cette tâche, il faudra naturellement faire abstraction complète des sentiments de haine, de vengeance et autres bas instincts qu'on éveille et développe souvent de nos jours, dans le cœur des enfants. C'est pourquoi nous prions instamment tous les éducateurs de renoncer à tout ce qui peut y contribuer et d'agir de toutes leurs forces dans le sens opposé. Quels seront les rapports avec les autres Etats si nous inculquons à la jeunesse la haine envers les nations, si bien qu'elle considérera comme la pire des injures les noms même des nations de premier rang ? Une telle haine peut s'enraciner profondément dans le cœur des futurs citoyens et avoir des suites graves dans l'avenir. C'est aussi dans l'intérêt d'un patriotisme bien compris que nous devons nous garder de porter la haine des autres nations dans les jeunes âmes dont nous sommes responsables. »

(*Educateur.*)

* * *

Dans son numéro du 26 février, le *Manuel général* montre les avantages que présenterait en France, après la guerre, l'introduction d'un système scolaire où l'Etat n'aurait plus à soutenir, comme dans le passé, des concurrences ruineuses ou démoralisatrices, contraires à l'esprit de concorde qui devrait régner parmi les citoyens d'une même nation.

« La plus ruineuse et la plus démoralisante de ces concurrences, dit-il, est la coexistence, à la base de notre enseignement, de l'école publique et de l'école privée. Ruineuse pour le public, qui paie ailleurs ce que l'Etat lui fournit gratis, ruineuse pour le budget qui totalise bien des traitements que ne justifient pas les services rendus ; démoralisante pour les deux jeunessees ennemies que nous convions ensuite, avec une sérénité naïve, aux douceurs de « l'union sacrée » dont beaucoup entrevoient déjà et escomptent les lendemains. L'union irréductible et permanente, disons mieux, le loyalisme républicain de tous les Français, est autre chose qu'une trêve impatiente, et d'un plus haut prix. L'unité scolaire ne nous la donnerait pas à elle seule, mais elle est une de ses conditions indispensables. Il faut réaliser l'unité scolaire de l'enseignement populaire.

Avec vous, avec tous ceux qui servent l'école publique, j'aimerais mieux l'unité à son profit et le vote d'un monopole limité par toutes les garanties que la défiance de certains groupes de familles rendrait nécessaires. Mais le besoin, la soif d'apaisement qui suivra la guerre éloigne à l'infini une mesure aussi radicale. Cherchons ailleurs.

La réconciliation de l'école publique et de l'école privée est-elle entièrement chimérique ? Ne vaut-elle pas d'être tentée, même si nous doutions de son succès ? L'évidence de notre bonne foi ne peut-elle faire un miracle et susciter, chez ceux que je n'appellerai pas des adversaires, le même désir d'accord dans l'intérêt supérieur de l'enfant, de l'école, de la patrie ?

L'Etat fera le premier geste de concorde. Il le peut, puisque ses écoles reçoivent dans 75 départements la presque totalité des élèves et, partout ailleurs, une majorité variable, souvent imposante. Il le doit, dans l'intérêt du pays, pour diminuer l'acrimonie des luttes de partis ; il le doit aux enfants, aux fils de tous les Français qui versent leur sang à la frontière et qui ne voudront plus, demain, être parqués en groupes politiques.

Sous quelle forme peut être tentée la réconciliation des deux écoles ? Les solutions humiliantes pour l'une ou l'autre des parties contractantes ne peuvent même pas être examinées ; mais n'est-il pas des arrangements où tout le monde trouverait son compte ? »

Et l'auteur propose un mode d'arrangement dans lequel les écoles privées renonceraient à leur « indépendance farouche » et l'Etat ne refuserait pas la manne de ses subventions, mais où il n'est pas question de garanties fournies au point de vue religieux.

